

Cap sur l'école !

La Ville de Limoges est en charge de 60 écoles maternelles et élémentaires réparties sur 33 sites à travers Limoges.

Les élèves y ont fait leur rentrée en septembre au sein de 425 classes (157 maternelles et 268 élémentaires).

Avec une enveloppe de 32 millions d'euros, les principales dépenses réalisées par la Ville concernent le personnel des écoles (hors enseignants), les achats de fournitures et matériels, les fluides, les travaux qui sont réalisés tout au long de l'année et les sorties scolaires. 33 % du budget est consacré aux activités périscolaires (restauration, garderie, études, ...).

Cette année, 1 classe a ouvert à l'élémentaire Les Bénédictins, 1 à l'école primaire Dautry et 1 à l'école primaire Bellevue (spécialisée dans les troubles de la fonction auditive).

Apprendre en s'amusant

À la maternelle Blanchot, les élèves des 5 classes de l'école sont pour ainsi dire comme des coqs en pattes dans un établissement tout juste rénové et où chacun trouve progressivement ses repères.

« Cette année, l'affluence des élèves nous a poussé à créer 3 classes triple niveau avec des enfants de 3 à 5 ans, précise la directrice, Véronique Dessagnes. Mais ce sont des classes dites dédoublées, avec une quinzaine d'élèves, pour apporter une qualité d'apprentissage optimale.

En maternelle, poursuit la directrice,

*les apprentissages
des bases rythment
la journée.*

Très axés sur le jeu, ils deviennent de plus en plus complexes plus l'enfant



Véronique Dessagne, directrice de l'école Blanchot, fait la classe à ses élèves.

grandit. Au début, ils reconnaissent une feuille, puis travaillent sur les sons qu'ils entendent dans les mots. Dès la moyenne section, les lettres sont apprises et on essaie de compter de plus en plus loin. À l'école, la notion de vivre ensemble et l'acquisition de plus d'autonomie au fil de leur parcours sont aussi travaillées.

Une école pour être soi

D'ailleurs, le bien-être des élèves n'est pas oublié et fait même partie des actions qui suscitent un vif intérêt, puisqu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet intitulé *Une école pour être soi*.

Ces actions reposent sur des temps de médiation animale par exemple, sur des travaux avec les parents au sujet de l'environnement, du respect et de l'animation du quartier. Les enfants vont aussi au bois de La Bastide, s'imprégner de ce lieu pas si éloigné et pourtant très méconnu. *L'objectif est de leur faire comprendre que pour être bien soi-même, il faut être bien dans son milieu* », conclut Véronique Dessagnes.

Autre avantage non négligeable pour les enfants, la possibilité de prendre le repas du midi sur place, dans un restaurant scolaire qui leur est désormais dédié. Le déjeuner est plus calme, la sieste plus sereine, ils se réveillent plus tôt pour participer à d'autres activités avant de rentrer à la maison.

Blanchot en travaux

> Réfection des cours de récréation de l'élémentaire et maternelle.

> Ouverture d'un restaurant satellite pour accueillir les enfants de l'école maternelle (ceux de l'école élémentaire prennent leur repas au restaurant La Bastide).

> Installation de panneaux photovoltaïques, de cuves de récupération d'eau de pluie et isolation thermique pour réduire la consommation d'énergie.



À l'école Victor-Hugo, l'équipe éducative et les parents d'élèves se réunissent régulièrement pour évoquer la vie de l'école et l'apprentissage des enfants. À droite Renaud Roux, directeur de l'école, veille à ce que chacun puisse poser ses questions et faire part de ses remarques.

Un travail d'équipe

L'école primaire Victor-Hugo est composée de 7 classes (2 en maternelle). 153 élèves y sont inscrits (51 en maternelle).

Placée sous la direction de Renaud Roux depuis 10 ans, c'est bel et bien toute l'équipe éducative qui est à la manœuvre.

Car dans cette école de quartier, tout est une histoire de liens. Les plus petits partagent les temps de classes avec les plus grands, des projets interclasses et des projets communs à toute l'école participent à la cohésion.

« Le jour de la rentrée par exemple, précise le directeur, les enfants de

petites sections sont arrivés dans la même classe que des enfants plus grands qui avaient déjà leurs repères. Leur intégration a donc été facilitée. En plus, l'équipe éducative est en poste depuis longtemps.

La relation avec les familles est simplifiée.

Et justement parce que l'environnement familial contribue à la réussite scolaire des enfants, la relation de confiance qui existe avec l'école est un atout sur lequel compter. *Il faut avoir conscience que ce qui se passe à la maison peut avoir des répercussions sur la scolarité, poursuit-il.*

L'enfant doit se sentir bien, sans quoi le climat scolaire s'en ressent. Notre rôle est donc aussi de faire de la prévention. Avec les familles, nous faisons parfois le lien avec d'autres organismes ou acteurs pour aborder des questions sociales ou liées au logement par exemple ».

Une école amie des Droits de l'enfant

La candidature de l'école Victor-Hugo a été retenue par l'UNICEF le 7 juillet dernier. Ce programme sur 3 ans repose sur trois piliers : apprendre sur, apprendre par et apprendre pour les droits de l'enfant.

Tout le monde est impliqué, des enseignants aux agents de restauration, en passant par les parents et les adultes de l'école. Au-delà des Droits de l'enfant avec un grand D, les objectifs sont destinés à favoriser la participation et l'engagement des enfants dans l'école, l'amélioration de leurs compétences, du climat scolaire, du bien-être et de l'épanouissement des enfants.

Dans ce cadre, l'accueil d'un volontaire en Service civique pendant l'année scolaire, permettra d'animer et de suivre l'évolution de cette démarche.

S'investir auprès des élèves

Arnaud Roux est également fier de l'attention qui est portée aux enfants en situation de handicap à l'école Victor-Hugo. Leur parcours est le fruit du travail de toute une équipe qui s'investit. Et même si 7 AESH* sont en poste pour accompagner les professeurs, faire la classe demande une autre organisation, surtout en maternelle. D'autres partenariats avec les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), les travailleurs sociaux, l'Hôpital mère enfant ou la PMI participent à leur inclusion.

En revanche, comme le constate Arnaud Roux, les temps d'intervention des effectifs de soutien à la scolarité des élèves en situation de handicap** ayant baissés, ce sont les équipes en poste qui doivent compenser.

* Accompagnants d'élèves en situation de handicap

** Les enseignants spécialisés et les psychologues des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté de l'Éducation nationale (RASED) interviennent auprès des élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté en complément du travail des enseignants dans les classes.



Chrystèle Laprade, à droite, passe le relais à Andréa Boine dans sa classe chaque lundi pour avoir un temps dédié et remplir les missions qui incombent à une directrice.

La proximité avant tout

À l'école élémentaire Léon-Blum, 82 élèves sont répartis en 4 classes. Comme dans la plupart des établissements scolaires, les futurs élèves et leur famille ont visité l'école en juin. En tant qu'école de proximité, elle accueille beaucoup de familles qui rencontrent des difficultés face à la langue de Molière.

Mais Chrystèle Laprade, la directrice, n'y voit pas forcément un frein car elle se rend bien compte que les enfants de son école sont capables de suivre les cours et d'acquérir le bagage nécessaire à la poursuite de leur scolarité. Comme elle le dit, « nous travaillons beaucoup sur l'apprentissage du vocabulaire jusqu'en CM2.

Enfin certains enfants parlent plusieurs langues dès la sortie du primaire, ce n'est pas si courant !

Quant aux classes dédoublées, elle estime que c'est un bon moyen d'individualiser ce que l'on enseigne aux enfants,

qui finalement travaillent sur le programme de deux années et peuvent revoir des notions qu'ils n'auraient pas bien assimilées ».

Pour cette année olympique, un projet est en train de se formaliser avec l'USEP, les moyens, les grands élèves de maternelle et les CP - CM1 et CM2. Il s'agit d'un parcours

de randonnée au parc d'Auzette et de la participation à de multiples activités de plein air sur ce site.

Et puis cette année encore, les élèves de CM2 participent tout au long de l'année au programme **J'apprends à nager** qui est proposé par la Ville. Une dizaine de séances pour se sentir comme un poisson dans l'eau !

En chiffres

> **22 sites de restauration scolaire contre 17 en 2014.**

> **5 800 élèves déjeunent à la cantine. La volonté de la Ville est d'éviter au maximum de transporter les enfants pour aller déjeuner.**

> **538 enfants bénéficient d'un accompagnement dans le cadre du programme de réussite éducative.**

> **390 000 euros d'investissement et pour le renouvellement du matériel informatique (tableaux numériques interactifs et ordinateurs dans les écoles élémentaires).**

> **2,433 millions d'euros de travaux réalisés durant l'été sur 15 groupes scolaires.**



Le maire de Limoges, le préfet de la Haute-Vienne, les élus de la Ville et différents représentants de l'Éducation Nationale ont visité plusieurs écoles le jour de la rentrée. L'occasion de discuter avec les équipes éducatives et d'apprécier les travaux réalisés dans les différents établissements.

En faveur du lien

À Jules-Ferry, les deux directrices, Aline Dupont à l'élémentaire et Christiane Serret en maternelle, ont réussi à créer une réelle complicité au sein de l'école, tant entre les professeurs des deux établissements qu'entre les élèves qui savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres. Et ce n'est pas rien, car l'ambiance à l'école est un indicateur du bien-être des enfants.

Pour préparer la rentrée, tout a commencé dès le mois de juin avec des réunions d'informations et des visites des locaux. En début d'année, les familles des élèves qui entraînent en CP ont pu par exemple accompagner leur enfant jusque dans la cour durant quelques jours, comme cela se faisait en maternelle.

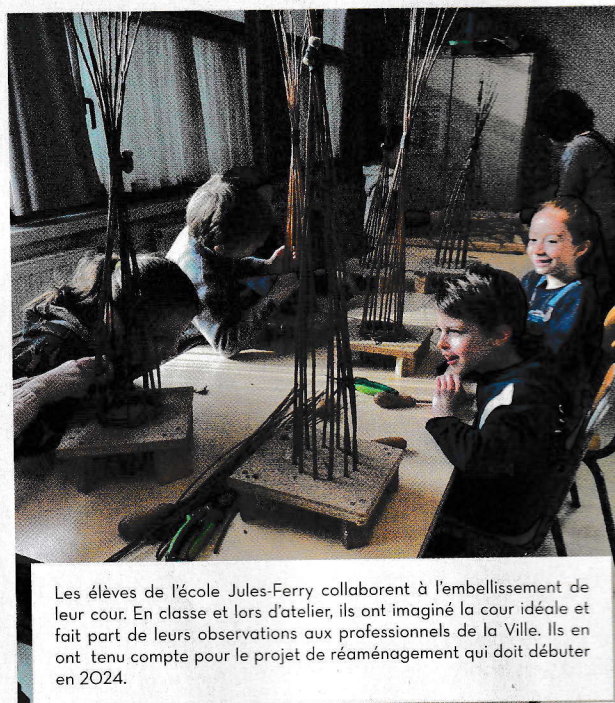
« Nous devons aussi veiller sur les parents, ajoutent malicieusement les directrices, car les enfants ne peuvent pas être sereins si leurs parents sont angoissés.

L'école pose un cadre qui doit être rassurant.

Nous veillons à tout ce qui parasite l'apprentissage. C'est le principe de la pyramide de Maslow » - **qui gradue nos besoins fondamentaux : besoins physiologiques, besoins de sécurité, besoins d'appartenance et d'amour, besoins d'estime et besoin d'accomplissement de soi, au sommet de la pyramide NDLR.**

L'école Jules-Ferry est décorée du label E3D obtenu en 2020 à l'école élémentaire et en 2021 en maternelle pour reconnaître et encourager l'école dans ses démarches en faveur du Développement durable.

L'école Jules-Ferry compte 3 cours de récréation et un plateau sportif. Parmi les projets de l'école, leur réaménagement fait partie des travaux engagés avec les enfants qui ont dessiné ce que serait leur cour idéale. C'est à partir de ces réflexions que les professionnels de la Direction des espaces verts de la Ville ont élaboré leur perspectives de végétalisation de ces espaces. Les travaux devraient débuter au 1^{er} semestre 2024 sur le plateau sportif.



Les élèves de l'école Jules-Ferry collaborent à l'embellissement de leur cour. En classe et lors d'atelier, ils ont imaginé la cour idéale et fait part de leurs observations aux professionnels de la Ville. Ils en ont tenu compte pour le projet de réaménagement qui doit débuter en 2024.



Aline Dupont, directrice de l'école élémentaire à gauche et Christiane Serret, directrice de la maternelle travaillent en lien pour proposer un cadre d'apprentissage serein aux enfants de l'école Jules-Ferry. Notez aussi que parmi les équipes éducatives de l'école, de nombreux étudiants (apprentissage supérieur dans l'enseignement ou dans le champ sanitaire), et des jeunes en service civique interviennent, créant ainsi une dynamique au sein des classes.

La Maternelle Carnot baptisée Jean-Charles-de-Casteljajac

Célèbre pour son attrait des couleurs chatoyantes et un coup de crayon reconnaissable entre mille, les jeunes élèves de l'école maternelle du boulevard Carnot vont certainement trouver l'inspiration, puisque l'établissement scolaire vient d'être rebaptisé Jean-Charles-de-Casteljajac.

Rouge, jaune, vert et bleu sont ses couleurs. Des traits épurés tracent les contours de ses dessins. Alors quel meilleur modèle que ce créateur de Limoges pour servir d'exemple.

À vous de jouer les enfants !

Fresque de Jean-Charles de Castelbajac
peinte à l'école maternelle du boulevard Carnot
qui a été rebaptisée de son nom.



Dernière minute

Réactivité à l'école du Vigenal

après la détérioration de la toiture de l'école



Suite à l'orage survenu le 17 septembre dans la soirée et à la détérioration de la toiture de l'école élémentaire du Vigenal, la Ville est intervenue dans les plus brefs délais pour proposer des mesures provisoires et ainsi permettre l'accueil des 154 enfants dès le lendemain.

En accord avec l'Éducation nationale, quatre classes (CP-CE1) ont été accueillies à l'école René-Descartes (située à 300 mètres du lieu du sinistre) dans les salles actuellement dévolues aux études dirigées et donc déjà aménagées.

4 autres salles de classes ont été aménagées en urgence par les services de la Ville pour les autres classes (CE2, CM1 et CM2). En attendant, les élèves ont été accueillis au centre de loisirs de Beaublanc. Plusieurs mois de travaux s'annoncent.

L'UNICEF questionne les enfants sur leurs droits

L'UNICEF France organise une consultation nationale qui permet aux enfants et aux jeunes de 6 à 18 ans d'exprimer leur point de vue sur leur quotidien, leurs conditions de vie et la perception qu'ils ont de leurs droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

**Elle est ouverte
sur tavoixtesdroits.unicef.fr
à compter du 17 octobre.**

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) défend le droit des plus jeunes à la participation et à l'expression. Cela signifie que chaque enfant a le droit de faire connaître son avis, son opinion, ses idées, sur les sujets qui le concernent. Les conclusions de cette consultation nationale donneront ensuite lieu à des recommandations utiles pour orienter les politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Des temps d'échanges collectifs avec des groupes d'enfants seront aussi mis en place par l'UNICEF.

